

CONTACTS

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Espace santé,
1 rue de Boucheporn
57890 PORCELETTE

03 55 810 068

cpts.valleedelanied@gmail.com

Suivez nos actualités !



CPTS Vallée de la Nied

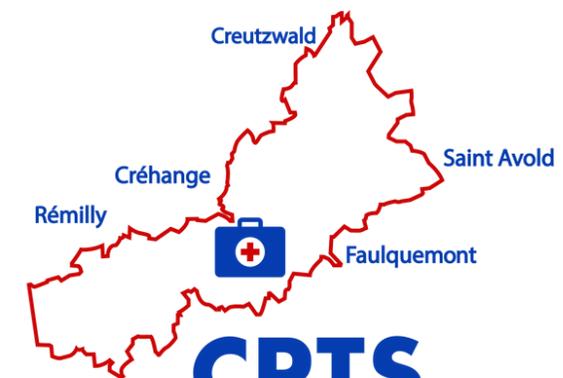


CPTS Vallée de la Nied



CPTS Vallée de la Nied

Scannez ce QR code pour accéder à notre site internet et adhérer !



CPTS Vallée de la Nied

UN COLLECTIF AU SERVICE DE LA POPULATION

Le Conseil d'Administration est composé d'une équipe pluriprofessionnelle de santé (médecin, infirmier, masseur-kinésithérapeute, sage-femme, pharmacien, orthophoniste,...) et de membres issus de 4 collèges représentant les différentes structures du territoire, les associations d'usagers, les collectivités territoriales et les professionnels de santé retraités.

Version professionnels



NOS MISSIONS

Mission 1 - Accès aux soins

Accès médecin traitant
Soins non programmés
Déployer les téléconsultations assistées-augmentées et la télémédecine

Mission 2 - Parcours ville-hôpital-ville

Améliorer les prises en charge
Parcours Futurs et jeunes parents
Parcours Insuffisance cardiaque
Parcours Obésité
Parcours Personnes âgées

Mission 3 - Prévention

Améliorer le dépistage des cancers
Renforcer la couverture vaccinale
Prévenir l'obésité chez l'enfant

Mission 4 - Crise sanitaire

Rédiger un plan d'action crise sanitaire et mise à jour annuelle

Mission 5 - Accompagnements de PS

Accompagner les professionnels de santé du territoire
Développer les nouvelles professions

Mission 6 - Qualité et pertinence des soins

Harmoniser les pratiques et améliorer les prescriptions pour les paramédicaux
Utiliser un logiciel commun (Parceo)
Santé environnementale
Eco-soins et Ecoresponsabilité

QU'EST CE QU'UNE CPTS ?

La CPTS Vallée de la Nied est une association qui réunit les professionnels de santé, les acteurs du médico-social et social du territoire. Les adhérents se mobilisent autour d'un projet de santé commun répondant aux problématiques de santé de la population du territoire.



73 communes, plus de 90 000 habitants

Avantages pour les professionnels adhérents :

- Travailler en équipe, rompre l'isolement
- Participer à des groupes de travail, des actions de prévention, des formations (téléconsultations, protocoles de coopération...)
- Se mobiliser sur des actions ponctuelles (dépistages, accès aux soins...)
- Bénéficier d'un accompagnement dans votre projet (création de MSP, ESP, appel à projets...)
- Locaux de la CPTS mis à disposition pour des réunions
- Optimiser son temps de travail grâce à l'utilisation d'outils collaboratifs
- Bénéficier des avantages proposés par les statuts et le RI